

SMIRTOM  
DE LA REGION  
DE L'AIGLE  
61305 L'AIGLE CEDEX

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
de l'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	14
PRESENTS	11
VOTANTS	11

DATE DE LA CONVOCATION  
20 novembre 2023

OBJET

Délibération N°2023-35

FACTURATION  
DE  
CARTE  
PROFESSIONNELLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL  
pour le ramassage et le traitement des ordures ménagères  
de la Région de L'AIGLE

Séance du 29 novembre 2023

L'an deux mil vingt trois, le vingt neuf novembre à dix neuf heures, les membres du Bureau Syndical légalement convoqués, se sont réunis à Saint Ouen-sur-Iton sous la présidence de Monsieur Dominique NETZER, en session ordinaire.

Etaient présent(e)s :

**Titulaires :** Mesdames et Messieurs ADOLF, BERNARD, BIGNON, BOUILLAULT, COLLET, GOUEDARD, GOUSSIN, HEBERT, MATHIAS, PINART, NETZER.

**Etaient absents excusés :** Mr JUSZEZAK

**Egalement présents :** Mr COUSSERAND, Mme MERCIER.

Monsieur GOUEDARD Pierre a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur COUSSERAND, explique que les professionnels peuvent accéder à la déchèterie de Saint-Ouen-sur-Iton en étant en possession d'une carte professionnelle d'accès qui permet de peser et facturer les apports en déchèterie.

Certains professionnels perdent leur carte d'accès, ce qui engendre des frais pour la collectivité, que ce soit le temps d'enregistrement du badge ainsi que la fourniture de la carte.

Monsieur Netzer demande de facturer le renouvellement des cartes égarées moyennant la somme de 10 euros TTC.

Après délibération, les membres du bureau, à l'unanimité acceptent cette proposition tarifaire à 10 euros la réédition d'une carte perdue.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme.

Le Président du SMIRTOM

Dominique NETZER

